

20^c.

Journal du Lot

20^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TÉLÉPHONE 34 COMPTE POSTAL : 5899 TOULOUSE
Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 50
RÉCLAMES 3 ^e page	2 fr. 50
2 ^e page	4 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

La campagne pour l'élection présidentielle aux Etats-Unis va bientôt battre son plein. Les personnalités des candidats et les résultats à escompter d'un changement possible. — La lutte devient sérieuse chez les socialistes anglais entre modérés et extrémistes. — Que faut-il penser du succès de M. Venizelos ?

Le Président des Etats-Unis, en attendant celles que lui feront les élections prochaines, prend des vacances dans le Wisconsin. Pendant ce temps les deux candidats à sa succession commencent leur campagne, qui battra son plein dans quelques semaines, le scrutin étant fixé à la première huitaine de novembre.

M. Hoover a été choisi comme candidat des républicains à la Convention de Kansas-City et M. Smith, candidat des démocrates à celle de Houston. Leurs compétiteurs ne pouvant arriver à un chiffre de voix honorable s'étaient effacés. On cessa de reprocher à M. Hoover les compromissions de certains ministres, ses collègues, dans l'affaire du pétrole. Et, du côté démocrate, on oublia le catholicisme de M. Smith.

Ce que nous pouvons lire des journaux américains dénote une certaine incertitude dans l'opinion publique. Dans les élections précédentes, on constatait des courants marqués en faveur ou contre tel ou tel parti. Il n'en va pas de même cette fois.

Peut-être cela tient-il aux personnalités des candidats. Ni M. Hoover ni M. Smith ne sont de ces hommes qui font du mouvement et qui provoquent de puissants sentiments d'enthousiasme ou d'opposition. M. Roosevelt ou M. Wilson avaient une autre allure.

Dans une déclaration récente, M. Coolidge a affirmé sa certitude du succès Hoover. Mais pouvait-il parler autrement ? M. Hoover n'est-il pas du même parti politique que lui et en outre membre considérable de son ministère. Cette assurance, même sincère, ne prouve donc pas grand chose. Mais M. Coolidge a ajouté qu'il est prêt à faire campagne pour Hoover et cela nous étonnerait si nous ne savions que les usages d'Amérique ne sont pas les nôtres et que nous ne trouvons pas « schoking » les mêmes choses !

Quant au maintien de la prohibition de l'alcool ou à l'abrogation des lois en vigueur, on ne sait que penser. Il paraît que les situations ne sont pas aussi nettement tranchées que nous le supposons.

Jusqu'ici, on se figurait les positions bien prises : M. Hoover, républicain, pour le maintien ; M. Smith, démocrate, pour l'abrogation.

Mais il paraît que c'est là une vue trop simplifiée des choses. Il y a des nuances. Tous les républicains ne sont pas pour ; tous les démocrates ne sont pas contre. De plus, il faut tenir compte de la législation particulière des Etats.

Donc, même si M. Smith arrivait à la Maison-Blanche, il ne se produirait pas un brusque et total revirement. On verrait seulement moins de rigueur dans la surveillance et peut-être une législation moins restrictive.

Les riches Américains continueraient à déguster, à l'occasion, d'excellents bourdeaux, de savoureux bourgognes et de champagnes pétillants. Mais ils y prendraient moins de plaisir car ce serait moins défendu !

Les dissensions deviennent graves dans le Labour Party anglais. La lutte y prend beaucoup de vivacité et d'âpreté entre les réformistes et les révolutionnaires.

L'aile gauche du Labour Party se vante de représenter le vrai programme travailliste tandis qu'à ses yeux MM. Mac Donald, Henderson, Thomas, Snowden et les autres ne sont que des opportunistes...

Jusqu'ici le Labour Party apparaissait surtout comme un groupement d'essence économique plus que politique. Progressivement l'esprit politique s'empare de lui, car là-bas, comme partout, on se rend compte que ces deux éléments sont inséparables et qu'il n'y a rien de réalisable dans le domaine des faits sans une forte action politique...

Les chefs modérés et raisonnables ont trop négligé cet élément et... ont laissé prendre de l'influence à des leaders comme Maxton et Fenner Brockway qui jettent l'anathème sur eux et les accusent de faire table rase du passé ! Il y a eu un violent débat au Conseil de l'Indépendant Labour Party où les hommes d'extrême gauche ont proclamé le socialisme eu danger...

Pourtant les gros des troupes reste hostile à cette tendance et M. Ramsay-Mac-Donald a été réélu président de la fraction parlementaire du Labour Party.

Seulement, il y a là un avertissement dont il devra tenir le plus grand compte... Non pour céder à l'influence des extrémistes, mais, au contraire, pour ne jamais négliger de la combattre.

C'est curieux comme la victoire politique de M. Venizelos est accueillie de toutes parts avec une égale circonspection.

Le voilà donc maître incontestable de la Grèce !... Car au fond, c'est bien ça, n'est-ce pas ?

Et l'on s'interroge sur cet événement : faut-il le marquer parmi les bons ? faut-il s'en féliciter ?

Avec ce diable d'homme on ne sait jamais !

Il nous semble que pour apprécier le résultat des élections grecques, il faut tenir moins compte de la personnalité de M. Venizelos et davantage de la situation de fait.

Que serait-il arrivé si les électeurs avaient donné leur confiance aux adversaires du Crétois ?

Ca n'est pas douteux. L'échec de M. Venizelos c'était le triomphe des monarchistes, le retour de la royauté à Athènes ! Et... l'inconnu.

Au contraire, la République vient de recevoir une sérieuse confirmation. Elle est consolidée et, sauf événements tout à fait imprévisibles, définitivement installée.

A cet égard donc les élections grecques sont bonnes et nous pouvons y applaudir. **Emile LAPORTE.**

PETITS MOTS D'ECRITS

LA TRISTESSE DU MARCHAND

Le petit marchand du coin de la rue est triste. Il m'a dit pourquoi : — Je « faisais le citron »...

Cela se passait, évidemment, avant l'offensive caniculaire. Sur deux malheureuses planches, le petit marchand installait tous les jours sa grande caisse de citrons et ses régimes de bananes. Et le commerce « allait ». Puis, de dix et douze sous, les citrons montèrent, brusquement, à trente-cinq.

— Ça ne durera pas, songea le petit marchand.

Cependant la caisse de citrons disparut toute une semaine de son étalage. Mais, comme « cela durait », il essaya, lui aussi, de « faire le citron » à trente-cinq sous. Il le payait vingt-sept. Ce fut la débâcle. Même à vingt sous, la ménagère n'achète pas couramment des citrons.

Des oranges à deux francs pièce n'eurent, naturellement, pas plus de succès. Il en est donc réduit à ses bananes. Car nous — cela peut faire aussi une chanson — nous ne manquons pas de bananes. Mais le petit marchand n'a pas le cœur à chanter !

— Je vais « fermer », a-t-il conclu.

Cette anecdote revient à dire que les commerçants peuvent être, à leur tour, des victimes de la « vie chère ».

Elle prouve aussi que les consommateurs ne se laissent pas « manœuvrer » dès qu'ils peuvent faire autrement. On les accuse de dédaigner tout ce qui, en fait de comestibles, se présente avec une étiquette abordable. Mais à qui la faute ? Et combien de fois nous sommes-nous laissés prendre ? Pourquoi les raisins à trois francs la livre sont-ils verts et presque immangeables ? Pourquoi les petites poires de la Saint-Jean, que nous payons quatre francs la livre, sont-elles véreuses dans la proportion de trois sur six ? Il y a des confitures à trois francs le grand pot ; mais elles feraient la fortune d'un raccommodeur de « faïences et de porcelaines ». Et quant aux pâtes à un franc quarante le paquet, elles exigent deux fois plus de beurre et de fromage que les autres.

Nous prenons l'habitude d'acheter cher, parce que c'est notre seule garantie. Que messieurs les marchands soient persuadés que nous en préférons une autre. — [De l'Éclair.]

HELENE DU TAILLIS.

Informations

Le prochain budget

M. Poincaré va déposer prochainement sur le bureau des Chambres, l'exposé des motifs du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice de 1929.

Dans cet exposé, M. Poincaré déclare que les « contributions sont à un plafond qui ne sera pas dépassé ».

Il indique, en outre qu'un milliard de plus sera consacré à la défense nationale et que 500 millions sont destinés à l'intensification de la production agricole.

Une proposition est également faite par M. Poincaré. Elle consiste à élever à 10.000 francs l'abattement de base qui est fixé à 7.000 francs actuellement, de l'impôt sur les traitements et salaires.

Vers la prospérité et le bien-être

Le ministre des finances conclut en ces termes son exposé sur le budget de 1929.

« Le projet de budget que nous vous soumettons nous paraît répondre aux besoins de l'heure présente et aux aspirations qui se sont dégagées de la dernière consultation du pays. Il enregistre les premiers et heureux effets de notre redressement financier et de la stabilisation monétaire que vous avez votée. Il marque l'étape initiale du programme que nous vous avons exposé et dont les exercices prochains permettront, grâce aux disponibilités que dégageront l'achèvement de la reconstitution des régions dévastées, l'amortissement et la conversion de nos dettes, de poursuivre et d'achever la complète réalisation. Si le Parlement persévère dans la politique de sagesse financière qu'il a bien voulu suivre jusqu'ici, nos budgets futurs apporteront progressivement, sans heurts et sans troubles, une solution satisfaisante à tous les problèmes qui sont aujourd'hui posés, préparant pour notre pays l'avènement d'une ère de prospérité et de bien-être qui sera la légitime récompense de ses efforts et de ses sacrifices. »

Accord naval franco-anglais

L'Agence Reuter apprend que, dans les milieux bien informés de Londres, on regrette que certains aient prétendu que le compromis naval franco-anglais avait une « signification sinistre ».

On déclare catégoriquement que ce compromis est empreint de bonne foi, à tous points de vue.

Il est évident que cet accord n'a aucun motif inavoué, puisque, non seulement la Grande-Bretagne et la France, mais aussi les autres puissances, membres de la commission du désarmement naval, doivent y adhérer, pour qu'il soit effectif.

La guerre « hors la loi »

M. Castle, secrétaire d'Etat des Etats-Unis pendant l'absence de M. Kellogg, a déclaré que la Russie, l'Espagne et les autres nations pourraient adhérer au traité de renonciation à la guerre, après que celui-ci aura été signé à Paris, la semaine prochaine, simplement en adressant au gouvernement de Washington une note faisant connaître leur adhésion.

Le secrétaire d'Etat par intérim a ajouté qu'en aucun cas, l'accusé de réception, par les Etats-Unis, de l'adhésion de la Russie au pacte de renonciation à la guerre, ne pourrait être considéré comme une reconnaissance du gouvernement des Soviets par l'Amérique.

L'Albanie aura un roi

Une grande réunion a eu lieu, au cours de laquelle toute la population de Tirana et des environs a manifesté dans un grand enthousiasme le désir d'adopter le régime monarchique et d'offrir la couronne au président Ahmed Zogou comme un témoignage de reconnaissance pour les grands services qu'il a rendus au pays.

L'exemple de la capitale est suivi dans toute l'Albanie, où des manifestations similaires se déroulent dans un ordre parfait.

Le triomphe de M. Venizelos

Les élections grecques ont été marquées par la plus grande victoire politique enregistrée depuis la création de l'Etat. La nouvelle Chambre détient le record de la majorité gouvernementale, qui groupera 90 0/0 des députés.

Le débat des monarchistes est attribué surtout à l'antipathie profonde provoquée par la politique personnelle du général Métaxas qui a soulevé l'indignation générale, surtout pendant les négociations relatives aux conventions routières.

Le parti métaxiste est annihilé. Le général Métaxas a communiqué aux journaux une déclaration annonçant qu'il se retirait définitivement de la politique.

Au Maroc

Des nouvelles qui parviennent de cette région font connaître qu'un nouveau djich aurait fait des siennes dans la forêt qui va de Timhadit à Ainleuh. Un indigène a été trouvé poignardé. Ses djicheurs continuant leur randonnée se

sont avancés jusqu'au Douar Tissert où ils ont grièvement blessé un indigène occupé au battage du grain. Deux cent partisans et un goum immédiatement alertés ont organisé une battue. On espère cette fois mettre la main sur ces bandits qui finiraient par terroriser toute la région.

Les inondations en Chine

On mande de Chang-Hai que deux rivières tributaires du Fleuve Jaune ont débordé, à la suite des pluies abondantes de ces dernières semaines. Les inondations ont causé d'énormes dégâts dans le Chantong, où deux cents villages sont en partie submergés.

Deux mille personnes ont péri dans les fleurs, tandis que près de quarante mille habitants ont dû abandonner leurs maisons.

EN PEU DE MOTS.

— On confirme la nouvelle de la mort des membres de l'expédition du colonel anglais Fawcett, tués en juillet 1925 par des Indiens, dans une région inaccessible du centre de l'Amérique du Sud.

— Tous les habitants, sauf 3, de 64 villages d'un district de Mandchourie seraient morts de la peste.

— Quatorze membres de l'équipage William-Mac-Kenney ont été enlevés par une vague au cours d'une tempête en Californie.

Prochainement sera entreprise dans un quartier de New-York, la construction d'une maison de 67 étages. Elle coûtera 14 millions de dollars.

— Trois scours, Miles Lintilhac, de Villefranche-de-Rouergue, âgés respectivement de 14, 18 et 20 ans se baignant dans l'Aveyron se sont noyés.

— Prés de la Sagne, au cours d'une partie de chasse, M. Montagne a sérieusement blessé un camarade, M. David, d'un coup de feu en plein visage.

NOS ÉCHOS

Il y a cent ans !

Ne perdons point une occasion de sourire et ouvrons *La Calisthénie ou Gymnastique des jeunes filles*, qui parut, il y a un siècle.

Au chapitre de la natation, nous lisons ceci : « C'est l'opinion généralement admise que la natation doit être le partage exclusif des hommes. Et pour qu'il y ait progrès, ces vilains hommes se baignent à peu près nus, « véritable indécence qu'il faudrait défendre », et que l'on ne saurait raisonnablement demander à une femme ou à une jeune fille de les imiter et de se montrer en maillot.

Néanmoins, suggère le rigoriste, les femmes pourraient se baigner entre elles « avec des vêtements légers ». Et n'y aurait-il pas moyen d'interdire à ces nus ? « Quand les femmes sauraient que, dans les écoles de natation, les hommes ne nagent qu'habillés », elles auraient moins de répugnance pour cet exercice et l'on verrait se former des établissements à leur usage. Nous formons le vœu bien sincère que les femmes sachent nager. »

La Calisthénie est un petit livre bien amusant à lire en 1928.

Racine et la cuisine à l'huile.

Signalons à M. François Mauriac, qui vient de publier une vie de Racine, cette petite curiosité. Le poète séjourna alors en Languedoc, auprès de son oncle Scopin, grand-vicaire de l'évêque d'Uzès, en vue d'obtenir une prébende.

A ses amis de Paris il voudrait envoyer des roses et des pois verts, car les produits du sol, non plus que les belles Languedociennes « aux passions démesurées » ne le laissent indifférent.

Un jour, il a voulu manger une olive prise sur l'arbre ; il s'en est amèrement repenti ; mais, par la suite, il fait amende honorable, il est devenu un fougueux amateur de cuisine à l'huile. C'est à La Fontaine qu'il en fait l'aveu : « On m'a appris depuis qu'il fallait bien des lessives et des cérémonies pour rendre les olives douces comme on les mange. L'huile qu'on en retire sert ici de beurre ; et j'appréhendais bien ce changement ; mais j'en ai goûté dans les saucées, et sans mentir, il n'y a rien de meilleur. On sent bien moins l'huile qu'on ne sentirait le meilleur beurre de France. »

Lamartine, lui aussi, appréciait fort la cuisine à l'huile, et il l'a célébrée dans ses vers.

Hercule et Omphale.

Alexandre Dumas fils était de ceux qui d'un mot d'esprit, renversent une situation.

Quelqu'un l'avait surpris un jour aux pieds d'une femme, mais d'une femme si maigre qu'elle en était impressionnante... pour l'époque. Car aujourd'hui, elle est étée à la mode, plate et sans caractère.

Peu de temps après, l'ami qui l'avait aperçu dans cette délicate position rencontre Dumas.

— Eh bien, mon cher Maître, tous

LES CONTEURS ETRANGERS

VIOLETTES ET RÉSURRECTION

— « Je ne crois pas à une résurrection. »

C'est en septembre qu'elle disait cela. Le ciel était d'une pureté merveilleuse ; pas un nuage à la voûte azurée ; toutes les roses épanouies embaumaient. Ses lèvres de jeune fille étaient encore plus belles et plus séduisantes.

— « Je ne crois pas à une résurrection ; je veux vivre ma vie et en jouir, tant que je pourrai, et aussi longtemps que je le pourrai. Après long, le déluge ! Celui qui veut bâtir pour l'éternité est fou. »

Lorsqu'elle vit combien son front s'assombrissait, elle se pressa contre lui.

— « Toi, aussi, tu es fou ; je t'aime cependant ! Viens, prends mes lèvres ! Qui sait combien de temps nous nous aimerons ? »

Et l'autonne vint ; les fils de la Vierge se balançaient dans l'air ; les feuilles rouges tombaient languissantes sur la terre et, de nouveau, ils marchaient l'un près de l'autre. Quand elle feuilla le flétri craquait sous leurs pas, ils frissonnaient.

— « Toutes ces splendeurs disparaissent, dit-elle en soupirant ; la pourpre et l'or brûleront encore quelque temps et tout tombera de nouveau en putréfaction. »

— « Rien ne se perd dans la Nature, lui répondit-elle, les feuilles jaunes qui poussent ici, protègent les germes qui, au printemps, surgiront de la terre ; elles se nourrissent et renaissent sous une autre forme. »

— « Non, reprit-elle, je n'y crois pas ; ce qui est mort, est bien mort ! Tu es un croyant, ajouta-t-elle en riant, tu crois à une vie éternelle, à un amour éternel ! »

— « Je crois à tout ce qui est beau, répondit-il ; ne crois-tu pas aux contes ? »

— « Tu es un rêveur, et tu m'ennuies. »

Les orages de novembre passaient en mugissant sur la contrée ; elle était nerveuse.

— « Nous ne sommes pas faits pour nous entendre ! tu deviens insupportable ; cessons de nous voir. Je t'ai aimé ; mais mon amour s'est éteint ; il est mort ; nous nous tourmentons réciproquement. Adieu ! »

Et il était parti sans se plaindre ; elle était joyeuse qu'il lui eût rendu si facile le dernier moment de la séparation.

Ensuite, vint l'hiver, avec la neige, mes compliments, Mme X... est un peu maigre à mon goût.

— Au lieu aussi, dit Dumas, — Comment, vous aussi ? Mais vous étiez à ses pieds comme Hercule aux pieds d'Omphale.

— Oui, aussi quand j'ai vu ses fuses, j'ai filé !... **Esprit d'hier.**

Nos contemporains s'imaginent volontiers qu'eux seuls ont de l'esprit ; et ils envoient volontiers « à la gare », comme ils disent, tous ceux qui les ont précédés.

Il suffit pourtant d'ouvrir de vieux livres pour tomber sur des mots charmants.

Ne l'est-il point, celui-ci trouvé par hasard dans un roman bien oublié de Mme de Rémusat, *Adèle de Seranges*, roman qui eut quelque succès au début du siècle dernier.

Des gens, en parlant du malheur de quelqu'un cherchant à trouver toutes les raisons qu'il aurait de ne pas se plaindre. Alors quelqu'un dit :

— Les gens heureux sont bien difficiles en malheur.

Les lapsus avantageux.

Le maire d'un petit port breton où vilégièrent de nombreux peintres est réputé pour ses lapsus. Voici le dernier :

La saison est bonne cette année. Jamais il n'y avait eu autant d'amiosité dans les rues...

C'est la principale attraction du village. A l'heure de l'apéritif on s'arrache le maire, rien que pour lui faire dire son « amiosité ».

la glace, ses bals et ses fêtes. Elle volait de l'un à l'autre, s'étourdissant ; la coupe à la main, elle portait un toast à la vie. Son cœur ne souffrait pas ; la nuit, pas le moindre souvenir. Son cœur était mort, dans le cercueil, à tout jamais. Mais elle éprouvait un vide incompréhensible ; elle souhaitait des douleurs et des chagrins pour dévorer son cœur desséché.

Puis, les premiers rayons vinrent fondre la neige ; les rameaux commencent à reverdir, cherchant le ciel ; la terre s'émaille des premiers fleurs. Un carillon joyeux retentit dans l'air ! Cloches de Pâques !

— « Un joli bouquet ! fleurissez-vous, Madame. »

Et machinalement, elle achète les fleurs à la fillette.

Réveuse, plongée dans ses pensées, elle marchait devant elle. Que faire de ces fleurs ? à qui les offrir ? les mettre dans un vase ? elles s'y flétriraient ! Il les aimait tant, les fleurs ! Quand elle lui offrait un bouquet, quelle joie d'enfant !

Mais, qui vient à sa rencontre ? elle reconnaît cette allure. Ils se saluent. Questions et réponses banales ; puis, ils marchent en silence. Elle, distraite, le regard fixe ; lui, triste. Ils quittent les rues étroites et arrivent sous les arbres ; tout est gai ; tout chante ; les oiseaux annoncent le printemps.

Soudain, elle sort de sa rêverie.

— « Les belles fleurs, dit-elle. »

— « Prends-les », et, pour la première fois, il lève ses regards vers elle.

— « Que tout est beau ! » et ses yeux volent de la terre vers les cieux et sur toute la Nature renaissante qui les fête.

— « Non, dit-elle, tout bas, ce n'est pas beau, en soi ; c'est beau seulement parce que tu es là. »

— Est-ce vrai ? s'écrie-t-elle. Et, la gorge étranglée, elle s'efforce de sourire.

— « Crois-tu que notre amour éteint puisse ressusciter ? »

Et, à demi frissonnant, à demi joyeux, il répondit : « pour une vie nouvelle ? »

Elle fit un signe de tête ; ses yeux humides brillèrent d'un éclat nouveau et, pressant sa tête contre son cœur, elle murmura : « Pour l'éternité. Résurrection ! »

[Traduit et adapté de l'allemand], Ant. CHÉRY.

Le brave homme peut ainsi se désaltérer abondamment à l'œil.

Le plus bête, peut-être, n'est pas celui qu'on pense...

Point de repère.

Ce sont trois courtes répliques surprises à la fin de l'entracte dans un cinéma des boulevards. Revenant prendre leur place un gros monsieur et une assez forte femme. Le monsieur, en passant devant des spectateurs déjà assis, a une hésitation, puis :

— Pardon, monsieur ! est-ce que je ne vous ai pas marché sur les pieds, tout à l'heure, quand nous sommes sortis ?

— Si, monsieur ! répond l'interpellé d'une voix plus que sèche.

La figure du gros monsieur s'épanouit :

— Parfait ! c'est bien ici, Mathilde, que nous étions !

Et sans plus se soucier de l'homme aux orties écrasés, il s'assied.

Lièvre et lapin.

Il est un peu pédant et prétentieux, fait souvent des citations dans ses conversations, et se rend par suite insupportable à tous. Aussi dès qu'on peut l'interrompre, n'y manque-t-on jamais ?

Prudhommesquement, l'autre jour, il déclarait à une jeune femme :

— Il ne faut jamais courir plusieurs lièvres à la fois.

— Oui, oui, disait la blonde enfant, je sais. Mais vous, savez-vous pourquoi ? Il allait faire tout un discours. Elle l'interrompit :

— Parce qu'on attrape un lapin.

LE LISEUR.

Chronique du Lot

A GRAMAT

Le Concours de la race ovine des Causses du Lot

Le Concours annuel de la race ovine des Causses du Lot s'est tenu le dimanche 19 août à Gramat.

Malgré la sécheresse et les difficultés qu'éprouvent les éleveurs à maintenir les troupeaux en bon état, le Concours de cette année était remarquable par la quantité des lots et par la qualité des animaux présentés.

Les opérations de classement, effectuées par un jury choisi parmi les éleveurs d'élite, se sont poursuivies de 9 heures à midi.

A 16 heures, a eu lieu la proclamation des récompenses, présidée par M. Orliac, Conseiller général, Président de la Chambre de Commerce, qui avait tenu, après une visite faite dans la matinée aux communes situées par la grêle, à manifester une fois de plus tout l'intérêt qu'il porte aux éleveurs du département. M. Orliac félicite les éleveurs des progrès qu'ils ont faits réalisés à l'élevage ovin et les assure qu'ils trouveront toujours en lui un ardent défenseur des intérêts du canton.

Le chaleureux accueil qui fut réservé aux paroles du sympathique Conseiller général montre bien toute l'estime qu'on leur fait dans les populations rurales.

M. Gay, Directeur par intérim des Services Agricoles, fit ensuite la critique du Concours. Sa claire argumentation fut fort goûtée des éleveurs et, après avoir indiqué les moyens à mettre en pratique pour poursuivre l'amélioration de cette belle race ovine dont les éleveurs peuvent à juste titre être fiers, il donna lecture du palmarès :

Agneaux : 1^{er} prix, Lavayssière, à St-Simon, 66 fr. 75 ; 2^e prix, Thomas-Léopold, à Loubressac, 62 fr. 25 ; 3^e prix, Despeyroux Auguste, au Bastit, 60 fr. 75 ; 4^e prix, veuve Delsahut, au Bastit, 54 fr. 75 ; 5^e prix, Larnaudie Jean, à Gramat, 51 fr. 75 ; 6^e prix, Hérel François, Loubressac, 47 fr. 25 ; 7^e prix, Bouzou, Loubressac, 42 fr. 75 ; 8^e prix, Calmon Etienne, à Gramat, 40 fr. 50 ; 9^e prix, ex-æquo, Tocaben Louis, à Alvinçan, 34 fr. 50, Lavayssière Lucien, à Saint-Simon, sans argent ; 10^e prix, Carbonel Ludovic, au Bourg, 31 fr. 50 ; P. S., Barrat Firmin, à Villiers-Bio, 28 fr. 50 ; P. S., Thomas-Léon, à Loubressac, 27 fr. ; P. S., Thomas Marcel, à Loubressac, 27 fr. ; P. S., Maisonhaute Elie, à Loubressac, 24 fr. 75 ; P. S., Hérel Auguste, à Gramat, 22 fr. 50 ; P. S., Guiraudou Pierre, à Carennac, 20 fr. 25 ; P. S., Guiraudou Paul, à Carennac, 15 fr. 75 ; P. S., Delmas Emile, à Rignac, 15 fr.

Anteaus : 1^{er} prix, Hérel François, à Loubressac, 100 fr. ; 2^e prix, Lavayssière Lucien, à Saint-Simon, 92 fr. ; 3^e prix, ex-æquo, Thomas-Léopold, à Loubressac, et Vitrac Henri, à Cavagnac, 86 fr. ; 4^e prix, veuve Delsahut, au Chalvet-Bastit, 77 fr. ; 5^e prix, Tocaben Louis, à Alvinçan, 69 fr. ; 6^e prix, Tournemire Maurice, à Loubressac, 57 fr. ; 7^e prix, Barrat Firmin à Villiers-Bio, 54 fr. ; 8^e prix, Cayrol Maurice, au Teil-Bio, 38 fr. ; 9^e prix, Calmon Etienne, à Gramat, 35 fr. ; 10^e prix, Guiraudou Pierre à Carennac, 33 fr. ; P. S., Maisonhaute Elie, à Loubressac, 30 fr. ; P. S., Bouzou Antony, à Loubressac, 26 fr. ; P. S., Despeyroux Auguste, au Bastit, 26 fr. ; P. S., Delmas Emile, à Rignac, 20 fr.

Béliers : 1^{er} prix, Hérel François, à Loubressac, 132 fr. ; 2^e prix, Lavayssière Lucien, à Saint-Simon, 120 francs ; 3^e prix, Thomas-Léopold, à Loubressac, 113 fr. 25 ; 4^e prix, Maisonhaute Elie, à Loubressac, 102 fr. ; 5^e prix, Delsahut Cyprien, à Gramat, 94 fr. 50 ; 6^e prix, veuve Delsahut, au Bastit, 93 fr. ; 7^e prix, Despeyroux Auguste, au Bastit, 84 francs ; 8^e prix, Guiraudou Pierre, à Carennac, 82 fr. 50 ; 9^e prix, Calmon Etienne, à Gramat, 51 fr. 75 ; 10^e prix, Pégouri Cyprien, à Bèdes-Gramat, 45 fr. ; P. S., Mazots Charles, à Rignac, 33 fr. 75 ; P. S., Hérel François, à Roques-Gramat, 30 fr.

Agnelles (Lots de 10 têtes) : 1^{er} prix, veuve Delsahut, au Bastit, 51 fr. 90 ; 2^e prix, Calmon Etienne, à Gramat, 42 fr. 50 ; 3^e prix, Despeyroux Auguste, au Bastit, 38 fr. 10 ; 4^e prix, Chalvet, au Bastit, 30 fr. 60.

Agnelles (Lots de 5 têtes) : 1^{er} prix, Thomas-Léopold, à Loubressac, 41 fr. 50 ; 2^e prix, Lavayssière Lucien, à Saint-Simon, 40 fr. ; 3^e prix, Malaurie Emile, au Bastit, 34 fr. 50 ; 4^e prix, Vitrac Henri, à Gramat, 30 fr. ; 5^e prix, Maisonhaute Elie, à Loubressac, 27 fr. ; 6^e prix, Tocaben Louis, à Alvinçan, 24 fr. ; 7^e prix, Larnaudie Jean, à Logran de Gramat, 20 fr.

Anteaus (Lots de 10 têtes) : 1^{er} prix, veuve Delsahut, au Bastit, 87 fr. 20 ; 2^e prix, Calmon Etienne, à Gramat, 84 fr. 40 ; 3^e prix, Despeyroux Auguste, au Bastit, 77 fr. 80 ; 4^e prix, Chalvet, au Bastit, 64 fr. 70.

(Lots de 5 têtes) : 1^{er} prix, Thomas-Léopold, à Loubressac, 75 fr. ; 2^e prix, Hérel François, à Loubressac, 72 fr. 75 ; 3^e prix, Lavayssière, à Saint-Simon, 71 fr. 25 ; 4^e prix, Simon Eloi, Picarel-Gramat, 63 fr. ; 5^e prix, Hérel François, à Roques-Gramat, 59 fr. 25 ; 6^e prix, Barrat Char-

LE COMICE AGRICOLE de Martel

Conformément à un règlement établi antérieurement par la Direction des Services agricoles du Lot, le Comice agricole de la région Martelaise devra tenir à Martel, cette année, son concours d'animaux et de produits agricoles.

Le Bureau du Comice avait cependant envisagé l'ajournement de cette manifestation en raison de la période de sécheresse qui a si gravement compromis les cultures de notre région ; mais, dans ce cas, les primes déjà réservées pour notre Concours auraient été perdues et attribuées à d'autres Comices.

En conséquence, et dans l'intérêt même des agriculteurs, le Bureau a décidé de fixer le Concours agricole au samedi 29 et au dimanche 30 septembre prochain.

De nombreuses primes en argent et des médailles offertes par le Ministère de l'Agriculture seront distribuées aux meilleurs exposants et une exposition commerciale et industrielle se tiendra également pendant ces deux journées.

Nous sommes persuadés que malgré des circonstances défavorables les agriculteurs de notre région présenteront des animaux et des produits qui leur feront le plus grand honneur.

UN AVERTISSEMENT

A propos des agissements de certains courtiers en photographie

La Chambre syndicale française de la photographie est fréquemment saisie par des photographes de province, ou même des particuliers, de plaintes qui signalent que des individus, se déclarant voyageurs ou représentants en photographie se présentent à domicile et se font remettre la photographie d'un être cher, en promettant d'offrir d'après cette photographie, un agrandissement entièrement gratuit.

Ce procédé dissimule, dans la plupart des cas, l'un des stratagèmes suivants :

1. Ou bien le prétendu photographe remet effectivement l'agrandissement promis, mais il réclame, pour un cadre sans valeur, un prix exagéré ;

2. Ou bien il soumet au client une épreuve imparfaite et réclame pour terminer la photographie, une somme assez élevée ;

3. Ou bien, en emportant l'épreuve confiée, il demande un acompte de 15 à 30 francs et disparaît ensuite sans donner de nouvelles.

La Chambre syndicale de la photographie attire l'attention du public contre de tels procédés qui ne sont ni plus ni moins que de l'escroquerie.

La vie municipale

Dimanche a eu lieu à St-Martin-de-Vers l'élection d'un conseiller municipal, en remplacement de M. Lacaze, maire, décédé.

M. Peschel a été élu.

Indemnité

Il est alloué aux directeurs départementaux de l'enregistrement, des domaines et du timbre, à titre de frais de bureau, une indemnité forfaitaire annuelle fixée par direction.

L'indemnité pour le Lot est fixée à 12.000 francs.

Brebis adultes (Lots de 10 têtes) : 1^{er} prix, Lavayssière Lucien, à Saint-Simon, 100 fr. ; 2^e prix, Despeyroux Auguste, au Bastit, 78 fr. 75 ; 3^e prix, veuve Delsahut, au Chalvet-Bastit, 75 francs ; 4^e prix, Calmon Etienne, à Gramat, 50 fr. ; 5^e prix, Chalvet, au Bastit, 35 fr.

Brebis adultes (Lots de 5 têtes) : 1^{er} prix, Thomas-Léopold, à Loubressac, 89 fr. ; 2^e prix, Hérel François, à Loubressac, 60 fr. ; 3^e prix, Thomas Marcel, à Loubressac, 58 fr. ; 4^e prix, Lafarguel Justin, à Loubressac, 54 fr. 50 ; 5^e prix, Maisonhaute Elie, à Loubressac, 49 fr. 50 ; 6^e prix, Vitrac Henri, à Cavagnac-Gramat, 45 francs ; 7^e prix, ex-æquo, Vitrac Jacques, à Laverge, par Gramat, et Tournemire Maurice, à Loubressac, 40 fr. ; 8^e prix, Thomas-Léon, à Loubressac, 30 fr. ; 9^e prix, Simon Eloi, à Picarel-Gramat, 28 fr. ; 10^e prix, Mazot Charles, à Rignac, 24 fr. ; P. S., Tocaben Louis, à Alvinçan, 20 fr. ; P. S., Malaurie Emile, au Bastit, 20 francs ; P. S., Hérel François, à Roques de Gramat, 20 fr. ; P. S., Laplace Louis, à Loubressac, 20 fr. ; P. S., Loubressac, 20 fr.

Primes de groupe : 1^{er} prix, Lavayssière Lucien, à St-Simon, objet d'art ; 2^e prix, Thomas-Léopold, à Loubressac, médaille de vermeil ; 3^e prix, veuve Delsahut, au Bastit, médaille de vermeil ; 4^e prix, Despeyroux Auguste, au Bastit, médaille d'argent ; 5^e prix, Calmon Etienne, à Gramat, médaille d'argent ; 6^e prix, Maisonhaute Elie, à Loubressac, médaille de bronze.

La terre flambe

50 HECTARES BRULENT à Thédirac

(De notre correspondant particulier)

Un violent incendie s'est déclaré, samedi dernier, vers 11 h. 1/2, en bordure de la route de Theurac à Peyrilles. En un instant toute la partie de terrain située entre la gare de Thédirac, le Dégagnazès et la route ne formait plus qu'un immense brasier.

Cinquante hectares de bruyères, fougères, chénaies, châtaigneraies, pigériaies ont été la proie des flammes.

De nombreux habitants et des déportés, alertés par le tocsin, se sont rendus sur les lieux du sinistre pour combattre le fléau.

A l'aide de contre-feux bien établis le feu fut circonscrit vers les 18 h.

Les hameaux des Verrières et du Dégagnazès ont été préservés du désastre.

On ne sait à quelles causes attribuer cet incendie.

Les habitants des hameaux précités avaient préparé des boissons chaudes et du vin pour désaltérer les courageux sauveteurs. — L. M.

Le transport des denrées périssables

Ils sont rares les expéditeurs qui connaissent les avantages et les inconvénients des tarifs dont ils font usage, même lorsque l'usage qu'ils en font est fréquent ou même quotidien.

Le tarif G. V. 3-103 pour les denrées périssables est ainsi des plus méconnus. Les exceptions à la règle, qu'il comprend, sont pourtant des plus appréciables.

On ne doit pas ignorer que les délais de transport de la grande vitesse ordinaire sont encore régis par l'arrêté ministériel du 12 juin 1866. Or, aux termes de cet arrêté, les Compagnies ne sont tenues d'expédier les colis de toute nature que par le premier train comprenant des voitures de toutes classes qu'à la condition qu'ils aient été présentés à l'enregistrement « trois heures » au moins avant l'heure de départ de ce train.

Sous le régime du tarif G. V. 3-103, les denrées périssables (légumes et fruits, viande fraîche, etc.) doivent être expédiées, à la simple demande du tarif le plus réduit, par le premier train désigné dont l'heure de départ suit « le moment de la remise ».

Primitivement, et qui est d'importance. Sous le régime du tarif général, les délais de transport doivent se calculer par l'itinéraire le plus court, auquel correspondent généralement, sur les moyennes et grandes distances, les délais de transport les plus longs.

Sous le régime du tarif G. V. 3-103, le transport des denrées doit être effectué par les trains spécialement désignés, circulant même par voie détournée, et, bien que la taxe soit appliquée sur la distance de itinéraire le plus court, les délais sont calculés d'après l'horaire de ces trains.

Les délais de transmission à un réseau à l'autre sont de 3 heures sous le régime du tarif général et de 6 heures dans les gares non communes reliées par rails.

Sous le régime du tarif G. V. 3-103, le délai de transmission pour passer d'un réseau à un autre est de 1 heure dans le cas de gares communes et de 3 heures seulement dans les gares non communes. Paris excepté. Et lorsque le transport entre deux réseaux est effectué par le même train circulant sur les deux réseaux, le délai de transmission est supprimé.

Enfin, en cas de retard, le prix du transport subit une réduction : De un tiers pour un retard de 3 à 4 heures ; de deux tiers pour un retard de plus de 4 heures ; de la totalité du prix de transport pour un retard de plus de 6 heures.

Et si les retards de moins de 3 heures ne donnent lieu à aucune retenue, par contre les droits des expéditeurs et des destinataires sont réservés dans le cas où le retard excéderait 12 heures.

La rapidité étant la condition première du transport des denrées, surtout pendant la saison d'été où de plus grands risques sont à redouter, on aperçoit les avantages du tarif G. V. 3-103 sur le tarif général.

En le revendiquant par la formule « Tarif spécial, tarif réduit ou le plus réduit », les expéditeurs sont assurés des délais les plus courts et si ces délais ne sont pas observés, d'une indemnité forfaitaire, égale au tiers, aux deux tiers ou à la totalité des frais de transport, suivant le cas, leurs droits restant réservés si le retard excède 12 heures.

Plainte

Des gitanes, stationnant dans la commune, avaient laissé leurs chevaux en liberté qui s'empressèrent d'aller paître dans une superbe vigne où ils firent des dégâts.

Le propriétaire a déposé une plainte contre les gitanes.

La gendarmerie a été chargée de l'enquête.

CABORS

BONNE RÉCLAME !

Soyons aimable à l'égard de dame Régie. Elle nous en sera reconnaissante.

Faisons-lui donc plaisir en mettant sous les yeux de nos lecteurs les renseignements suivants, qu'elle nous fournit elle-même.

« En 1861, on fumait en France 7 millions de cigarettes. »

« En 1928, la Régie Française en produira le chiffre impressionnant de 10 milliards... »

Et la France est, dit-on, un des pays du monde où l'on en fume le moins, s'écrit ironiquement, avec un large sourire, dame Régie !

Eh ! non ! ces chiffres sont éloquentes, probants. On fume de plus en plus des cigarettes en France.

Et pourquoi ? Ah ! voilà une question à laquelle il n'est pas permis à tout le monde de répondre.

Pourquoi fume-t-on davantage ? Probablement, parce que c'est la mode de fumer, ou bien, parce que lorsque on a fumé une cigarette, on ne veut plus se passer de ce... plaisir !... L'essayer, c'est l'adopter !

Eh ! bien, la raison n'est pas là. Dame Régie, elle-même, nous la donne.

Et c'est ici que nous trouvons la Régie tout à fait pratique, car elle sait faire sa réclame avec un art parfait.

Qu'on en juge : « La progression considérable de la consommation des cigarettes est due à la qualité toujours améliorée des cigarettes fabriquées par la Régie, la sélection des crus de tabacs utilisés, la perfection toujours nouvelle des procédés de fabrication. »

Ce progrès constant réalisé chaque jour par la Régie répond d'ailleurs aux nécessités de l'homme moderne. Partout les fumeurs jeunes et vieux ont compris combien il était infiniment plus pratique et avantageux d'adopter les cigarettes de la Régie Française, bien faites et excellentes. »

Les fumeurs diront-ils le contraire ? Dans tous les cas, ils ne nous appartiennent pas d'opposer le moindre démenti à la Régie, qui paraît si réjouie du succès de ses affaires !

Bien mieux, elle mérite qu'on l'aide dans sa réclame ; peut-être que cela l'encouragera à fabriquer des produits meilleurs et de les vendre moins chers !... L. B.

Enregistrement

M. Poncharrau, receveur à Cahors (actes judiciaires), est nommé receveur de classe exceptionnelle à Narbonne (actes civils).

M. Séguinot, receveur à Cahors (actes civils) est élevé à la 1^{re} classe de son grade.

Mme Mercadié, dame-employée à Cahors (actes civils), est élevée à la 3^e classe de son grade.

M. Falipou, receveur à Montcuq, est élevé à la 4^e classe.

M. Belmon, receveur à Puy-Evêque, est nommé à Châtillon-sur-Loire (Loiret).

M. Grouffal, surnuméraire de la Corrèze, est nommé receveur à Latronquière.

M. Borel, receveur à Longeau (Hte-Marne), est nommé à Souillac.

M. Dumoulin, receveur à Bretenoux, est élevé à la 3^e classe.

Obsèques
Nous avons appris avec regret le deuil cruel qui vient de frapper M. Camille Constant, entrepreneur de menuiserie, rue des Capucins, en la personne de son bébé, âgé de 7 mois.

Les obsèques du pauvre enfant ont été célébrées mardi soir au milieu d'une nombreuse assistance.

Nous adressons à Mme et M. Constant, à la famille, nos sincères condoléances.

Indisposition
Jeudi matin, vers 9 h. 1/2, Mme Larroumet, âgée de 65 ans, demeurant rue St-Barthélémy, se trouvait dans la rue du Portail-Alban, lorsqu'elle s'affaissa.

Des passants la relevèrent et la transportèrent à la pharmacie Orliac, où elle a reçu des soins.

Heureusement, ce n'était qu'une faiblesse ; peu après Mme Larroumet pouvait rentrer chez elle.

PALAIS DES FÊTES
SAMEDI et DIMANCHE
le chef-d'œuvre de
RUDOLPH VALENTINO
L'AIGLE NOIR
2 soirées de gala

Les Sports
Résultats de la Réunion de Villefranche du 19 août

100 mètres : 2^e catégorie, 4 partants par série.
1^{re} série : 1^{er} Raymond (Aviron C.), 2^e Dubosc (Albi) ; 2^e série : 1^{er} Combrousse (Aviron C.), 2^e Laroche (Albi) ; 3^e série : 1^{er} Delagne (Decaz), 2^e Camberfort (S. O. T.) ; 4^e série : 1^{er} Pezous (Albi) ; 2^e Rouanet (S. O. Toulousain).

400 mètres : 2^e catégorie, 4 partants par série.
1^{re} série : 1^{er} Olivier (Aviron C.), 2^e Pélegry (Albi) ; 2^e série : 1^{er} Flottes (Capdenac), 2^e Durand (Albi).

1/2 finale des 100 mètres :
1^{re} série : 1^{er} Delagne (Decazeville), 2^e Camberfort (Standard Toulousain) ; 2^e sé-

CHASSEURS, ATTENTION !

Nos amis chasseurs seront heureux du bon avertissement que nous allons leur donner.

Mieux que quiconque, ils apprécient la valeur du bon chien au moment de l'ouverture de la chasse. C'est sur ce chien qu'ils comptent pour faire lever le gibier, pour le poursuivre, l'attraper, le rapporter.

Durant toute la période de la fermeture de la chasse, ils ont pris soin de lui, ils n'ont rien négligé pour le maintenir en bon état, de façon qu'il soit prêt à faire des prouesses cynégétiques, quand l'heure de l'ouverture aura sonné.

Ca, c'est une vérité absolue. Or, le bon chasseur qui a prodigué des soins constants à son chien, risque de se le voir enlever, quelques jours avant l'ouverture de la chasse.

C'est un trafic qui a lieu, dans certaines contrées. Vilain trafic qui mérite d'être signalé, dénoncé et puni.

Le fait suivant s'est produit à Cahors.

Un propriétaire s'aperçut, ces jours derniers, que son chien avait disparu. Il le fit rechercher, et apprit que la bête avait été vue, dans la journée avec un quidam qui suivait les rues de la ville, dans la direction d'une station du chemin de fer.

Une enquête confirma, en effet, qu'un billet pour un chien avait été pris par un voyageur, pour telle destination.

Le lendemain, le propriétaire du chien était chez le quidam. Le chien était dans la maison.

Explications brèves, mais vives. Le quidam déclara que le chien l'avait... suivi.

« Mais c'est lui qui a pris le billet à la station ? »

« Le quidam fut confondu. Le chien fut ramené à Cahors. Et l'incident a été clos. »

Mais, malheureusement, tous les propriétaires ne retrouvent pas leur chien volé.

Et c'est pourquoi, on ne devrait pas se montrer indulgent à l'égard de ces voleurs spéciaux quand on les pince. Le trafic de chiens se pratique dans certaines régions, sur une grande échelle et le méfier est d'un bon rapport.

Raison de plus pour ne pas rater l'occasion, quand elle se présente, de châtier les trafiquants.

Quant à nous, nous avons cru devoir mettre en garde nos bons amis les nemrodos contre ces trafiquants. Qu'ils écoutent notre conseil et ils s'en trouveront bien.

L. B.

Enregistrement

M. Poncharrau, receveur à Cahors (actes judiciaires), est nommé receveur de classe exceptionnelle à Narbonne (actes civils).

M. Séguinot, receveur à Cahors (actes civils) est élevé à la 1^{re} classe de son grade.

M. Falipou, receveur à Montcuq, est élevé à la 4^e classe.

M. Belmon, receveur à Puy-Evêque, est nommé à Châtillon-sur-Loire (Loiret).

M. Grouffal, surnuméraire de la Corrèze, est nommé receveur à Latronquière.

M. Borel, receveur à Longeau (Hte-Marne), est nommé à Souillac.

M. Dumoulin, receveur à Bretenoux, est élevé à la 3^e classe.

Obsèques
Nous avons appris avec regret le deuil cruel qui vient de frapper M. Camille Constant, entrepreneur de menuiserie, rue des Capucins, en la personne de son bébé, âgé de 7 mois.

Les obsèques du pauvre enfant ont été célébrées mardi soir au milieu d'une nombreuse assistance.

Nous adressons à Mme et M. Constant, à la famille, nos sincères condoléances.

Indisposition
Jeudi matin, vers 9 h. 1/2, Mme Larroumet, âgée de 65 ans, demeurant rue St-Barthélémy, se trouvait dans la rue du Portail-Alban, lorsqu'elle s'affaissa.

Des passants la relevèrent et la transportèrent à la pharmacie Orliac, où elle a reçu des soins.

Heureusement, ce n'était qu'une faiblesse ; peu après Mme Larroumet pouvait rentrer chez elle.

PALAIS DES FÊTES
SAMEDI et DIMANCHE
le chef-d'œuvre de
RUDOLPH VALENTINO
L'AIGLE NOIR
2 soirées de gala

Les Sports
Résultats de la Réunion de Villefranche du 19 août

100 mètres : 2^e catégorie, 4 partants par série.
1^{re} série : 1^{er} Raymond (Aviron C.), 2^e Dubosc (Albi) ; 2^e série : 1^{er} Combrousse (Aviron C.), 2^e Laroche (Albi) ; 3^e série : 1^{er} Delagne (Decaz), 2^e Camberfort (S. O. T.) ; 4^e série : 1^{er} Pezous (Albi) ; 2^e Rouanet (S. O. Toulousain).

400 mètres : 2^e catégorie, 4 partants par série.
1^{re} série : 1^{er} Olivier (Aviron C.), 2^e Pélegry (Albi) ; 2^e série : 1^{er} Flottes (Capdenac), 2^e Durand (Albi).

1/2 finale des 100 mètres :
1^{re} série : 1^{er} Delagne (Decazeville), 2^e Camberfort (Standard Toulousain) ; 2^e sé-

rie : 1^{er} Pezous (Albi), 2^e Raymond (Aviron C.).

1.500 mètres (toutes catégories) : 1^{er} Lebert 4 m. 10 (Stade Toulousain), 2^e Mercier (S. O. Toulousain), 3^e Calvet 4 m. 35 (Aviron Cadurcien), 1^{er} des 2^e catégories, 4^e Martin, Calvet gagne de très loin, la place de 1^{er} de la seconde catégorie.

400 mètres finale : 1^{er} Olivier (Aviron C.), 2^e Flottes (Capdenac), 3^e Durand (Albi), 4^e Pélegry (Albi). Mal parti, Olivier gagne aisément la finale dans le bon temps de 54 s. 3/5.

800 mètres (toutes catégories) : 1^{er} Keller du P. U. C. (représentant français à Amsterdam) ;

4 fr. ; salades diverses, de 2 à 2 fr. 50, le tout le paquet ; choux pommes, de 2 à 3 fr. ; salades diverses, de 1 à 1 fr. 50 ; céleri, 2 fr. 50 ; aubergines, 1 fr. ; melons, de 2 fr. 50 à 3 fr., le tout la pièce ; carottes, 2 fr. ; oignons, de 1 fr. 50 à 2 fr., le tout le paquet ; ails, 15 fr. les 100 têtes ; cornichons, 6 fr. le cent ; poireaux, 1 fr. la douzaine ; citrouille, 1 fr. ; tomates, 2 fr., le tout le kilogramme ; poires, de 2 fr. 50 à 3 fr. 50 le demi-kilo ; pêches, de 5 à 6 fr. la douzaine ; échalottes, 1 fr. le paquet. Sérieuse hausse sur tous les produits maraichers.

La prochaine foire aura lieu le vendredi 7 septembre.

Praysac
Nos fêtes. — La semaine qui nous sépare de nos grandes fêtes, sera entièrement consacrée à l'embellissement de notre riante cité qui devra être terminée dans la soirée de vendredi ou de samedi matin au plus tard.

Aussi les habitants redoublent de zèle et d'activité pour compléter la parure de la rue de chaque quartier qui permettra d'apprécier leurs goûts artistiques aux nombreux visiteurs ou invités.

Sur la grande route nationale, animation enfiévrée et intense : cette année, sur un parcours d'un kilomètre, artère la plus fréquentée et réjouissante de la fête, sera d'une exceptionnelle beauté.

La grande voie se trouve organisée d'une façon spéciale qui sera embellie sous son cadre de verdure par des cadres féériques d'électricité que la Compagnie s'est plu à réserver par des surprises nouvelles d'éclairage.

Côté sud, siège du Stade, dont le dévouement des membres est toujours en éveil, commence l'animation des grands jours pour se continuer, sans relâche jusqu'à la terminaison, avec le concours des membres du comité de la fête de l'hôtel Girod, côté nord pour redoubler de beauté et de bon goût.

N'oublions pas, surtout la belle et vaste place d'Istrie, ornée de luxuriantes et merveilleux platanes, réservée au bal champêtre qui permettra par sa grande étendue aux nombreux couples de danseurs de jouir des plaisirs du bal de nuit.

Sur la place de la Bascule, s'installent déjà des forains qui avaient eu le soin de demander à l'avance l'emplacement pour leurs jeux.

La grande animation des préparatifs et l'activité qui règne de toutes parts font prévoir, si le temps se maintient au beau, une fête exceptionnelle, telle qu'on n'en a jamais vu jusqu'à ce jour.

Duravel
Chaleur et sécheresse. — Malgré les apparences d'un changement de temps, la sécheresse persiste, la pluie ne venant pas, et n'étant pas tombée sur notre région depuis un mois et demi.

Cette température caniculaire a compromis totalement les récoltes de toutes sortes, et menace la vigne elle-même, qui, jusqu'ici, paraissait devoir compenser la perte des autres produits du sol ; ce sera presque une année de disette, dans notre région, pour peu que ce temps continue.

Arrondissement de Figeac

Figeac
Anis aux chasseurs. — Il est rappelé aux chasseurs que la sous-préfecture ne délivre plus directement les permis de chasse, mais les reçoit de la mairie de chaque commune et les centralise, en retour, à la mairie.

Que MM. les chasseurs et les secrétaires de mairie se hâtent donc et ne suivent pas l'ancienne habitude de venir remettre leur demande le samedi, veille de l'ouverture, aux bureaux de la sous-préfecture.

Accident de moto. — Lundi soir, vers 17 heures, M. Gras, cordonnier à Figeac, parcourait en motocyclette la route de Bagnac, se dirigeant sur Figeac. Arrivé à proximité de Viac, il ne put arriver à prendre le virage et, entraîné par la déclivité du sol, il perdit l'équilibre et fit une chute bru-

talement. Relevé sans connaissance, par un automobiliste, il fut transporté en toute hâte à l'hôpital de notre ville.

Espédaillac
La Foire. — C'est le 25 courant que se tiendra à Espédaillac cette importante foire. Nul doute qu'elle attire un grand nombre de marchands et de visiteurs, auxquels le meilleur accueil est réservé.

St-Céré
Soirée récréative du 18. — La soirée organisée par l'U. S. S. C. avec le concours de M. Gratiat, soliste des concerts Touche, a obtenu beaucoup de succès auprès de la population et des nombreux touristes en villégiature à St-Céré ; aussi la salle du Royal Cinéma était-elle comble. Mlle Decroix des Capucines et M. Gratiat charmèrent le public, par leur voix souple, puissante et nuancée. Notre compatriote nous paraît bien en forme et c'est un véritable artiste. Mlle Marthe Frizot et M. Pignol amusèrent et surent faire rire le public. Quant à M. Labbé, il accompagna comme toujours, avec le talent de pianiste qu'on lui connaît.

En résumé soirée vraiment agréable et nous félicitons les organisateurs M. Gratiat et MM. Crouzet, Couzi, Rieux, etc., de l'U. S. S. C.

Fête locale. — A partir de dimanche prochain, les jeunes gens de la classe 1929 se rendront au domicile des habitants pour y recueillir les sommes nécessaires à l'organisation de la fête locale des 15, 16 et 17 septembre. Le public voudra bien leur réserver le meilleur accueil.

Arrondissement de Gourdon
Gourdon
Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort de M. Paul Boy, ancien receveur des Contributions indirectes, décédé à l'âge de 93 ans.

M. Paul Boy était une physionomie gourdonnaise très sympathique. Il fut pendant de longues années conseiller municipal de Gourdon.

Sa mort a provoqué de vifs regrets parmi la population.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Acte de probité. — Dimanche matin, Mme L... ayant été faire des achats au magasin des Nouvelles-Galeries, a oublié sur le comptoir-caisse de cet établissement un portefeuille contenant une somme importante. M. Baudrut s'en étant aperçu quelques instants après, le mit de côté après l'avoir inventorié, mais sans pouvoir l'identifier. Mme L... a eu la satisfaction de le retrouver lundi après-midi.

Nos sincères félicitations au personnel des Nouvelles-Galeries, et en particulier à son gérant, M. Baudrut.

Molières
Mordu par une vipère. — Le fils aîné de M. Lafage, du village de Cadiegues, commune de Molières, ramassait des épis dans un champ, lorsqu'il éprouva à une main, une vive douleur. Il avait été mordu par une vipère. Porté immédiatement chez le médecin, il y reçut des soins, et son état n'inspire plus aucune inquiétude.

Martel
Comice agricole. — Voir à la rubrique « Chronique du Lot ».

Thédirac
Cinquante hectares brûlés. — Voir à la « Chronique du Lot ».

Salviac
L'abrevoir-lavoir. — A la date du 17 août, M. le préfet du Lot a pris un arrêté en vertu duquel la déclaration d'utilité publique du lavoir-abrevoir de Pierres, commune de Salviac a été décidée.

Les dépenses sont évaluées à la somme de 25.200 fr.

Subvention de l'Etat : 8.400 fr.
Subvention du département : 4.200 fr.

Part contributive de la commune : 12.600 fr.
Total : 25.200 fr.

En conséquence M. le maire de Salviac avise le public que le plan

parcellaire de terrains à occuper sur l'expropriation pour cause d'utilité publique a été déposé au bureau du secrétariat de la mairie de Salviac du 26 août au 2 septembre 1928.

Toutes les réclamations écrites ou orales seront reçues pendant ce délai à la mairie.

Dans l'Enseignement. — M. Pierre Lugol, instituteur, directeur d'école à Salviac, officier de l'Instruction publique s'est vu décerner la médaille d'argent ; Mme Bonaure, institutrice à Salviac, une mention honorable.

Nos bien sincères félicitations.

Vayrac
Le feu. — Un incendie d'une rare violence a éclaté brusquement dans une maison sise au Temple, sur l'emplacement de l'ancien oppidum gaulois d'Uxellodunum, au Puy-d'Ussolud, commune de Vayrac, dimanche 19 août.

Le feu s'est déclaré à treize heures, et les flammes ont envahi la pièce avec une telle rapidité, que le propriétaire, M. Frejac n'a pas même pu sauver les valeurs qu'il possédait.

Comme le Puy-d'Ussolud est un mont très élevé, qui domine toutes les plaines environnantes, la flamme et la fumée ont été vues de loin, et le tocsin de l'église de Vayrac a appelé du secours.

De nombreux sauveteurs ont gravi la montagne, mais tous leurs efforts ont été inutiles pour sauver la maison. Ils ont pu heureusement préserver la grange et circonscrire l'incendie, qui, par les herbes sèches, menaçait de détruire les bois voisins.

Les pertes très élevées, sont en partie couvertes par une assurance.

Le lieu du sinistre porte le nom de Temple, en souvenir du temple que les Romains vainqueurs élevèrent en l'honneur de Jupiter Capitolinus, quand ils eurent pris l'oppidum, cinquante-deux ans avant notre ère, et dont il reste encore quelques pans de mur.

Marché aux primeurs
Brive-Lejour de la foire, notre marché de gros des primeurs était fort approvisionné et la vente a été très active.

Cours principaux :
Prunes Reine-Claude, de 500 à 700 fr. ; prunes bleues, 100 fr. les 100 kilos ; haricots à écosser 6 fr. le kilo, tomates, 0,60 la livre, haricots verts, 5 fr. le kilo ; melons, de 15 à 25 fr. la douzaine ; pommes de terre, de 100 à 120 fr. les 100 kilos ; poires William, de 400 à 450 fr. les 100 kilos ; choux, 30 fr. la douzaine ; pêches, 800 à 1.000 fr. les 100 kilos.

Marché aux fruits
Aiguillon (Lot-et-Gne, 20 août). — Cours du marché de ce jour.

Apport, 250 kilos. Pêches de 250 à 400 fr., suivant grosseur et variété ; prunes d'ente, de 75 à 80 fr., prunes communes, 70 fr., le tout par 50 kilos poids net.

Marché aux vins
Lézignan-Corbihères, 22 août. — Cote des vins de la Corbières et du Minervois :

Corbières, 10 degrés, 250 fr. ; 11 degrés, 270 fr. ; 12 degrés, 290 fr.
Minervois : 9 degrés, 235 fr. ; 10 degrés, 250 fr. ; 11 degrés 270 fr. ; 12 degrés, 290 fr.

Ces prix s'entendent l'hectolitre nu, pris chez le récoltant, tous frais en sus, suivant qualité, situation, conditions et avec appellation Minervois ou Corbières.

Renseignements
Pour l'échange de stagiaires entre la France et l'Allemagne

Le ministère du travail communique la note suivante :

Avant la guerre, beaucoup de jeunes gens désireux de parfaire leurs connaissances linguistiques et professionnelles allaient pendant un certain nombre de mois faire un stage à l'étranger dans un établissement industriel ou commercial. Les restrictions que, depuis la guerre, presque tous les pays industriels ont apportées à l'introduction des travailleurs étrangers en vue de protéger leur main-d'œuvre nationale ont rendu très difficile la continuation de cette pratique, qui est cependant du plus

haut intérêt pour la formation du personnel technique.

Désireux d'en faciliter la reprise, le gouvernement français a engagé des négociations avec différents pays étrangers. C'est ainsi qu'a été signé le 14 mai 1928 un accord entre la France et la Grande-Bretagne tendant à permettre chaque année à 500 jeunes gens de chacun des deux pays à aller occuper un emploi dans l'autre pendant une durée limitée en principe à une année, sans que la situation du marché du travail dans la profession où ils doivent être occupés puisse leur être imposée.

C'est un arrangement à peu près identique qui, sur l'initiative de M. Loucheur, ministre du travail, d'accord avec M. Briand, vient d'être signé à Berlin par M. Picquenard, directeur du travail, représentant le ministère du travail français, et M. Weigert, directeur ministériel, représentant le ministre du travail du Reich. Le nombre des stagiaires de chacun des deux pays est fixé à cinq cents par an, chacun de ces deux pays répartissant comme il l'entend entre les diverses professions le contingent qui leur est attribué. La durée du stage est fixée à un an.

Dès que l'arrangement aura été ratifié, les intéressés pourront s'adresser au ministère du travail, qui leur fera connaître les formalités à remplir.

LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée

Remplace l'Huile de Foie de Morue

PRIX DU FLACON :

14 francs

Un seul modèle de Flacon

GRANDEUR UNIQUE

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Dernière heure

Ministère de la guerre ou

Ministère de l'armée ?

M. Painlevé, ministre de la guerre interrogé au sujet du projet de loi qui changera le nom du ministère de la guerre en celui de ministère de l'armée, a répondu :

« Oui, je compte saisir mes collègues de ce projet. Voici deux mois qu'il est prêt. J'en ai déjà entretenu en juillet le président du conseil, M. Poincaré, et si j'y ai fait allusion tout récemment à Bourg devant l'association des mutilés, c'est que la question venait d'être agitée par les anciens combattants. Il se peut toutefois que des décisions plus urgentes absorbent la séance du conseil. Je dis « plus urgentes » puisque, même adopté par le gouvernement, le changement de titre proposé ne peut venir effectif qu'après le vote d'une loi par les deux Chambres. »

Insultes à la France en Italie
Le retour à Rome des étudiants italiens ayant participé aux Jeux olympiques universitaires de Paris a donné lieu à une manifestation contre la France.

Le secrétaire général du parti fasciste, M. Turati, a prononcé un violent discours dans lequel il a déclaré : « Paris ne comprend plus le latin et a perdu le souvenir de ses origines. La France, pays de toutes les libertés peut revendiquer la honte d'avoir foulé aux pieds tous les devoirs de l'hospitalité. »

M. Turati est le 2^e personnage de l'Etat italien.

D'autre part, on annonce que les étudiants italiens demeurant à Paris ont été rappelés en Italie.

La ration de pain est réduite dans l'armée soviétique
Par suite de la situation créée par les mauvaises récoltes dans les circonscriptions militaires du centre et du sud de l'U. R. S. S., la ration journalière de pain sera réduite de moitié dans les unités de l'armée rouge et dans celles du Guépéou.

LE MAUVAIS ÉTAT DE L'ESTOMAC

provoque des tiraillements, des pesanteurs, des crampes, des digestions pénibles, des aigreurs, des renvois, des migraines.



Ces troubles douloureux sont généralement dus à un surmenage de l'appareil digestif ou à une alimentation défectueuse. L'estomac malmené a besoin de repos. On repose l'estomac en le mettant au régime du délicieux Phoscao qui, en régularisant les fonctions digestives, supprime en quelques jours les douleurs et les malaises.

PHOSCAO

Exquis déjeuner sucré
Puissant reconstituant

Aliment complet, agréable au goût et d'une digestibilité parfaite, le Phoscao a résolu la question de l'alimentation rationnelle des malades, des convalescents et des vieillards. Les médecins sont unanimes à conseiller son usage aux anémiques, aux surmenés, aux femmes enceintes et aux nourrices.

ENVOI GRATUIT D'UN ÉCHANTILLON

A. DARDANNE & FILS, 42, Rue de la Tour-des-Dames, PARIS

46

AVIS DE DECES

Vous êtes prié de vouloir bien assister au convoi, service et inhumation de

Mademoiselle Blanche de ROALDES
décédée en son domicile à Cahors, 57, Boulevard Gambetta à l'âge de 80 ans, munie des sacrements de l'Église.

Demain vendredi 24 août 1928 à 9 heures 1/4 en l'Église Cathédrale de Cahors. De la part des familles de ROALDES, de NEGRAVAL, et RAMES.

UNE RECETTE UTILE

Faites vous-même un litre de bon vin fortifiant avec la Quintonine. Il suffit de verser un flacon de Quintonine dans un litre de vin rouge pour obtenir instantanément le meilleur fortifiant pour tonifier le sang, les nerfs et les os, et pour guérir la faiblesse, la fatigue, le surmenage, l'épuisement, la lassitude, l'anémie et la neurasthénie. La Quintonine relève l'appétit, facilite la digestion et donne aux sangs pauvres la vitalité nécessaire pour devenir forts, robustes et résistants comme ceux qui respirent la santé. La Quintonine est un extrait concentré à base de quinquina, kola, coca, gentiane et glycérophosphate de chaux.

Elle est cinq fois plus active que l'extrait de quinquina et d'un goût plus agréable. Le flacon dose pour faire un litre de vin fortifiant : 4 fr. 95. Toutes pharmacies et pharmacie Orliac à Cahors.

ON DEMANDE
Jeune Femme de Ménage

Pour travail assuré toute l'année
S'adresser au Bureau du Journal

MÉNAGE (cinquantaine), mari, retraité de Compagnie, femme bonne cuisinière, couturière, se placeraient dans maison bourgeoise comme surveillants, concierges, etc... Le mari s'occuperait du jardinage.

S'adresser au Bureau du Journal

ON DEMANDE
Jeune Femme de Ménage

Pour travail assuré toute l'année
S'adresser au Bureau du Journal

UN OUVRIER AGRICOLE
de 25 à 45 ans
nourri, couché

S'adresser : BRUNEL, PONTCIRQ (Lot)

LE LOUP-GAROU

PAR
Alfred MACHARD

CHAPITRE XVIII
CONSCIENCE...

Mais Bec-en-Zin a poussé — oh ! à peine — la porte à glissière, juste assez pour avancer dans l'intervalle sa face de brute.

Il grognonne :

« C'est Goume qui m'a dit de te dire qu'il est bien entendu que tu « refroidis » la Malvinat !... Même l'autre vieille aussi, si elle fait du raffut... Sans ça, on ne te laisse pas filer, tu piges ? Goume trouve ça marquant que, vingt ans après, tu descendes toute la famille !... Et puis, frangin, pour que tu restes un vrai maillon, faut que tu ne te trottres qu'avec du sang aux pattes ! »

Lentement, Bec-en-Zin a tiré la porte sur son rictus édenté, sombre, cruel et silencieux.

Boubou est assis au soleil, sur les dalles, dans le jardin, le dos appuyé contre le mur de la maison. Armé d'un grand couteau à virole ébréché qui dut connaître dans les temps de

moins pacifiques travaux, il massacre des pommes de terre.

C'est la Boule qui lui a imposé cette tâche domestique :

— Pluche les patates, mon zoizeau tricolore ! Pluche-les bien, mon trognon en porcelaine !... Sans ça j'te colle une farte sur le coin du blair !

Pauvre Boubou !

Depuis l'aube il trime comme un esclave, il a retourné les paillasses, gratté le parquet, trimballé de lourds seaux d'eau, fourbi le poêle, lavé de la vaisselle et débarbouillé la Boule.

Cette aimable personne a les bras trop courts et la poitrine trop abondante pour se livrer seule à cette opération. De ses mains allongées, c'est à peine si elle parvient à se toucher le bout du nez. Dorénavant, chaque matin, Boubou sera préposé aux ablutions de l'éléphant ; cela n'est pas sans danger, car si, par inadvertance, il lui rentre malencontreusement un doigt dans une narine, s'il lui retourne ses plats à barbe d'oreilles ou lui fait glicier un jet de mousse savonneuse dans l'œil, il se fera, lui, « taper le derrière en mesure au chant de la Carmagnole avec une brosse de chendient ! »

Pauvre Boubou !

Chaque fois aussi qu'il demande à retrouver son papa, la Boule se fait un méchant plaisir de lui répondre, de sa voix la plus suave :

— Mon berlingot d'azur, tu ne le reverras p'être pas avant la semaine des quatre jeudis !

Et l'enfant, inquiet, se pose, in petto, cet insoluble problème :

— Quand c'est-il que ça sera la semaine des quatre jeudis ?

Boubou, inexpert, massacre les pommes de terre. Les tubercules, après leur épluchage entre ses mains inhabiles, sont réduits à des proportions minuscules. Il voudrait mieux, pour la cuisine, garder les épluchures !

Survient la Boule. Ah ! grands Dieux, quelle averse d'injures, d'anathèmes, d'imprécations ! Quelle avalanche de gifles, de coups de pied, de coups de poing, des bourrades des genoux, et d'égratignures aiguës dans la peau du crâne.

Sa colère satisfaite, la mégère s'éloigne en marmonnant :

— Faut que je le dresse, cet amour de petit noiseau !

Et, de loin, avant de rentrer dans la maison, elle lui adresse un gros baiser bryuant de ses lèvres lippues :

— Mais je te dresserai, mon lapin bleu, je te dresserai !... En attendant, on va aller aux commissions et tu porteras mon panier !

Boubou, pantelant, à demi assommé, frotte ses meurtrissures. Il gémit :

— Ah ! mon pepa... mon p'tit pepa... Ou c'est que l'es... On me fait du mal et j'suis tout seul... Ou c'est que l'es mon papa chéri ?

Une voix mystérieuse, assourdie — mais venue d'où ? — crie, non loin d'une oreille de l'enfant :

— Je suis là, Boubou !... Je suis là !

Boubou, saisi, n'ose plus parler. La voix reprend, si tendre :

— Et toi, où es-tu, mon petit ?... N'aie pas peur, c'est moi... ton père !... Réponds ! où es-tu ?

Le gamin, éperdu, parle au mur :

— Par où c'est qu'elle vient ta voix ?

— Regarde... tu ne vois pas un trou dans la muraille ?

— Oui... je le vois !

— Approche ton oreille ?... Tu m'entends mieux ?

— Oui, papa...
— Je suis dans une cave... enfermé !... Et toi ?

— Dans le jardin.

— On te battait tout à l'heure !

— Oh ! oui, pepa...
— Qui ?

— La grosse femme !... Elle est méchante ?... Faudra la battre, toi, quand tu la verras... Ça me fait du mal dans ma tête, tu sais !

— La sauvage !... Mais, dis-moi, Boubou, es-tu sorti dans la rue depuis ce matin ?

— Non... pepa.

— Sais-tu si tu sortiras avant ce soir ?

— Je crois... la méchante femme m'a dit qu'on allait tous deux aux commissions.

— Le ciel serait avec nous !... Boubou, tu feras bien ce que je vais te dire... Sans ça, la méchante femme

te gardera longtemps, longtemps, et tu seras toujours battu.

— Oh ! non... j'veux pas rester ! j'ai trop peur !

— Alors, écoute-moi... Dans la rue, tout à l'heure, si tu peux, sauve-toi !... Si tu rencontres un sergent de ville, cours vers lui, prends-lui la main, serre-la bien fort sa main, et dis-lui : « Je suis un enfant volé par la femme qui est avec moi... emmenez-moi chez le commissaire !... » N'aie pas peur, surtout !... Le commissaire est gentil... il te renverra à la maison.

— Et toi, pepa ?

— Moi... plus tard... je t'y retrouverai...
— C'est vrai ?

— C'est vrai.

— On dirait que tu pleures, mon pepa ?

— Mais non... non !

— Pepa, si je rencontre un sergent de ville... et si je peux pas me sauver ?

— C'est juste !... Mon Dieu, que faire ?... Oh ! j'ai une idée... bouge pas d'où tu es ?... Peux-tu passer ton petit bras dans le trou ?

— Je crois, pepa... tiens, je l'enfoncée !

— Et moi, de mon côté... Tu touches mes doigts ?

— C'est tes doigts ?

— Oui.

— Oh ! pepa chéri !

— Alors, attends, je vais te donner un papier... tu vas le cacher dans ta dans ta poche et, si tu peux, sans que

te garderas longtemps, longtemps, et la Boule te voie, tu le jetteras, en passant, devant un agent... tu feras un signe à ce sergent de ville pour qu'il le ramasse... Mais attention à la Boule !... Surtout qu'elle ne trouve pas le mot que je vais te confier... sans ça tu ne verras plus jamais ton pepa !... En cas de danger route-le dans ta bouche et avale-le !... Tu as bien compris, Boubou ?

— Oh ! oui, pepa, si tu savais comme j'écoute !

Le prisonnier a gardé le silence quelques minutes.

L'enfant, durant ce temps, se répète à mi-voix les recommandations :

— Si elle veut me le prendre, je le mange... si je vois un agent j'y dis : « C'est pour le commissaire... »

La voix lointaine appelle, de nouveau :

— Boubou !

— De quoi, pepa ?

— Passe ton bras... prends le billet... Tu le tiens ?

— Oui.

Et maintenant, cache-le vite dans ta poche !... Personne ne t'a vu ?

— Non, pepa.

— Tant mieux !... Boubou !

— De quoi, pepa ?

— Mon petit chéri... si des fois... j'étais... un peu longtemps...

L'amélioration justifie la confiance

Les Pilules Pink ne sont pas n'importe quel médicament. La meilleure preuve de la réelle valeur de leur formule, c'est l'amélioration qui se dessine, très nettement, au bout de quelques jours seulement de leur usage. C'est d'abord l'appétit qui devient plus actif et les digestions plus régulières. Les troubles de l'estomac s'apaisent, le sommeil devient plus calme, on se sent plus actif, plus résistant. Il est, en effet, incontestable que les Pilules Pink sont un des reconstituants les mieux compris, un régénérateur du sang et des forces nerveuses d'une exceptionnelle efficacité. C'est journalièrement que l'on enregistre à leur actif des résultats comme ceux qu'elles ont donnés chez Mlle Marie Vouaux, demeurant rue Ferméville, à Pexonne (Mourthe-et-Moselle).



Mlle Marie Vouaux (Mourthe-et-Moselle). Les Pilules Pink ont donné d'excellents résultats à ma fille — écrit M. Camille Vouaux. Les points de côté et les maux de tête dont elle souffrait se sont bien dissipés et, depuis, je suis très satisfait de l'état de santé de ma fille.

D'une manière générale, les Pilules Pink sont toujours employées avec succès contre l'anémie, la neurasthénie, l'affaiblissement général, les troubles de la croissance et du retour d'âge, les maux d'estomac, maux de tête, époussément nerveux, convalescence.

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt : Phie P. Barral, 23, rue Ballu, Paris, 6^e, la boîte, 33 fr. 50 les 6 boîtes, plus 0 fr. 75 de timbre-taxe par boîte.

CHEMIN DE FER DE PARIS À ORLÉANS

Cherchez-vous pour votre villégiature le calme et le repos ?

Vous ne trouverez pas mieux que Le Lioran ou Vie-sur-Cère, dans les Monts du Cantal.

Chacune de ces stations possède un hôtel édifié par la Cie d'Orléans où vous attendent bon accueil, bonne chère et confort.

Vous y serez au centre d'excursions faciles et infiniment variées vers les sommets, dans les forêts altières et les gras pâturages ou l'eau courante abonde et entretient une vivifiante fraîcheur.

ÉTÉ 1928

Circuits en Auto-Car dans le Haut-Quercy au départ de Rocamadour (gare).

du 2 juillet au 30 septembre

Départ 10 h. — Retour vers 19 h.

Circuit 1. — Lundi, Mercredi, Vendredi. Rocamadour-Ville, Calès, Grottes de Lacave, Belcastel, Souillac, St-Sozy, Meyronne.

Prix du transport : 30 fr. par place. Circuit II. — Mardi, Jeudi, Samedi. — Alviagnac, Gouffre de Padirac, Gorges d'Autoire, Château de Castelnaud-Bretenoux, Saint-Céré, Grotte de Presque, Gramat.

Prix du transport : 40 fr. par place. N.-B. — Il existe également au départ de Rocamadour-gare des services d'auto-cars pour : Rocamadour-Ville (correspondance aux principaux trains) ; le gouffre de Padirac (services bi-quotidiens) ; un voyage de 6 jours aux Gorges du Tarn par le Rouergue et un voyage de 4 jours au Monts du Canal par le Bas-Limousin.

Le nombre des places étant limité, les Touristes ont intérêt à retenir leurs places à l'avance, moyennant un droit de location fixé à 1 franc par place : pour les circuits du Haut-Quercy, aux guichets de la gare de Rocamadour, ainsi qu'aux bureaux de la Société des Auto-Cars à Rocamadour-gare et Rocamadour-Ville.

Voyage de 4 jours en auto-car de Rocamadour aux Monts du Cantal par le Bas-Limousin

Départ de Rocamadour tous les Mercredis du 4 juillet au 19 septembre 1928.

1^{re} journée : Rocamadour, Brive, Aubazine, Lantoul, Collonges, Brive.

2^e journée : Brive, Gorges de la Corrèze, Tulle, Cascades de Gimel, Argental, Aurillac.

3^e journée : Aurillac, Vie-sur-Cère, Le Lioran, Murat, Puy-Mary, Salers, Saint-Privat.

4^e journée : Saint-Privat, Ruines de Merle, Beaulieu, Carennac, Alviagnac, Rocamadour.

Prix du transport pour le voyage complet : 300 francs.

Pour renseignements et billets, s'adresser notamment à l'Agence de la Cie d'Orléans, 16, boulevard des Capucines, Paris (IX^e), ou à la Société des Auto-cars Rocamadour-Padirac, à Rocamadour (Lot).

Voyage de six jours en auto-car de Rocamadour aux Gorges du Tarn

Départ de Rocamadour les dimanches et lundis du 1^{er} juillet au 17 septembre 1928.

1^{re} journée : Rocamadour, Gouffre de Padirac, St-Céré, Figeac, Maurs.

2^e journée : Maurs, Conques, Entraygues Espalion.

3^e journée : Espalion, Ste-Enimie, descente du Tarn en barque de la Malène au cirque des Baumes, Le Rozier, Millau.

4^e journée : Millau, Meyrueis, Aven Armand, Paulhe, Rodez.

5^e journée : Rodez, Villefranche-de-Rouergue, Cajarc, St-Cirq-la-Popie, Cahors.

6^e journée : Cahors, Vallée du Lot, Cabrerets, Vallée du Célé, Rocamadour.

Prix du transport pour le voyage complet : 425 fr. (y compris le trajet en barque dans les gorges du Tarn).

Pour renseignements et billets,

s'adresser notamment à l'Agence de la Cie d'Orléans, 16, boulevard des Capucines, Paris, 9^e, ou à la Société des Auto-cars de Rocamadour-Gorges du Tarn à Gramat (Lot).

Un Circuit automobile vers les Monts du Cantal au départ du Centre Touristique de Rocamadour (Lot)

Au cours de l'été 1928, Rocamadour, qui joint à l'attrait de sa situation merveilleuse le privilège d'être un excellent centre d'excursion dans le pays si pittoresque du Haut-Quercy et vers les Gorges du Tarn, sera un point de départ d'un circuit automobile se dirigeant vers les Monts du Cantal par la belle région trop peu connue du Bas-Limousin.

Ce circuit comprendra 4 journées de voyage qui permettront notamment la visite de quelques sites délicieux de la vallée de la Dordogne, de Brive et des vieilles bourgades de la Corrèze, d'Aurillac et de la vallée de la Cère, ainsi que du cœur du Massif Cantalien, de Murat au Puy-Mary et à Salers.

Les départs auront lieu de Rocamadour tous les mercredis du 4 juillet au 19 septembre 1928.

Le prix des transports, pour le parcours complet, est fixé à 300 fr.

Pour tous renseignements, s'adresser : à l'Agence de la Compagnie d'Orléans, 16, Bd des Capucines, à Paris ; aux Auto-cars Rocamadour-Padirac à Rocamadour (Lot) ; aux principales Agences de Voyages.

Nouvelles réductions sur les prix des billets aller et retour de famille

Les billets d'aller et retour de famille à prix réduits, qui offraient déjà de sérieux avantages aux familles effectuant un parcours d'au moins 300 kilomètres, retour compris, en présentent maintenant de plus appréciables encore.

La famille doit se composer, comme précédemment d'au moins trois personnes, dont le père ou la mère, mais dans ce minimum, une personne peut être remplacée par un seul enfant de 3 à 7 ans au lieu de deux enfants de 3 à 7 ans antérieurement.

D'autre part, le billet peut comprendre, en plus des domestiques, un chauffeur par voiture remise au transport.

Enfin, la réduction de prix est consentie à partir de la deuxième personne au lieu de la troisième personne primitivement. Elle est de 25 0/0 pour la deuxième personne, de 50 0/0 pour la troisième personne et de 75 0/0 pour les suivantes.

Des réductions supplémentaires, variant de 10 à 45 0/0, sont accordées aux familles de trois personnes au minimum effectuant un parcours total d'au moins 400 kilomètres.

Nouvelles facilités pour le Tourisme Transport des automobiles par chemin de fer

Les familles se rendant par chemin de fer en un lieu de villégiature s'y font suivre de leur auto pour effectuer des excursions au départ de ce centre.

En vue de leur donner de nouvelles facilités, il vient d'être prévu pour le transport en grande vitesse des voitures expédiées par chemin de fer par les titu-

laire de billets aller et retour collectifs de famille du tarif G. V. 6-106, des conditions spécialement avantageuses. Ces nouvelles dispositions sont applicables sur le Réseau d'Orléans au départ des gares de Paris et de Bordeaux pour les voyages effectués sur les principaux centres balnéaires, touristiques ou thermaux du Réseau d'Orléans et des autres réseaux.

Elles doivent être revendiquées lors de la demande du billet de famille qui pourra désormais comprendre parmi ses titulaires un chauffeur par voiture expédiée.

A titre d'exemple le prix de transport sur 500 kilomètres (aller et retour compris) serait pour une voiture dont la puissance est supérieure à 11 chevaux, de 224 fr. 90, et pour une voiture dont la puissance n'excède pas 11 chevaux de 186 fr. 10.

LIVRET-GUIDE OFFICIEL (Edition du Service d'Été 1928)

La Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans vient de rééditer son Livret-Guide Officiel illustré, comprenant notamment l'horaire complet des trains (Service d'Été 1928).

Rappelons que ce Guide, très artistiquement présenté, contient de nombreuses photographies, ainsi que tous les renseignements indispensables aux voyages d'affaires et de tourisme.

Il est mis en vente dans les principales gares du Réseau au prix de trois francs cinquante (3 frs. 50) l'exemplaire.

Ce Guide est également adressé à domicile, contre l'envoi préalable de sa valeur augmentée des frais d'expédition, soit au total 4 frs. 95 pour la France et 7 frs. 40 pour l'étranger, en mandat-carte ou timbres-poste français, au service de la Publicité de la Compagnie, 1, Place Valhubert, à Paris (13^e).

Bibliographie

LES ANNALES

Au sommaire des Annales de 15 août nous relevons d'intéressants articles : A Amsterdam, en regardant les athlètes, par Jean Silvain ; En Dauphiné, par Yvonne Sarcey ; Souvenir de mon lycée, par Jérôme et Jean Tharaud ; La vallée du Petit-Morin, par Pierre Mac-Orlan ; Comment j'ai retrouvé ma voix dans un monastère, par Claude Chauvière ; Bateaux en Espagne, par Edmond Delage. Des articles de Charles Nordmann, Henry Bidou, Paul Soudey, André Billy, Emile Henriot, André Lang complètent ce brillant numéro où débute une passionnante nouvelle d'Emmanuel Bove : La Mort de Dinah. En vente partout, 2 fr. 50.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES.

LA PHOSPHODE GARNAL
remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE
et les préparations iodofanniques phosphatées

Pour la guérison des :
ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES
Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Goures des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux pérennante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphode GARNAL et le Corps Médical

Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associée à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os. C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son Iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine. Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches.

Prix du flacon : 14 francs. — Grandeur unique

Maitresses de Maison!

LISEZ LA

Mode Pratique

qui concilie

ÉLÉGANCE - FANTAISIE

JOLIS - RAFFINEMENTS

avec l'économie qu'impose la vie chère.

Un An, 52 numéros : 35 fr. Le Numéro : 0 fr. 75.



SERVICE D'ÉTÉ 1928

De Paris à Toulouse par Cahors									
	OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	RAPIDE	EXP.	EXP.	OMNIB.	
PARIS (Orsay) dép.	22	23	10	19	50	21	14		
PARIS (Aust.) dép.	22	23	10	31	17	23			
LIMOGES (arrivé)	5	42	16	35	23	4			
LIMOGES (départ)	30	9	16	43	23	10			
BRIVE (arrivé)	15	55	18	25	0	51			
BRIVE (départ)	15	55	18	32	18	50			
Gignac-Cressensac	8	13	12	32	16	19			
SOUILAC	8	42	13	57	16	57			
CAZOULES	8	50	13	58	17	24			
La Chap.-d-Mareuil	8	56	14	47	32				
Lamothe-Fénelon	9	14	14	38					
Nozac	9	16	14	24	18				
GOURDON	9	31	14	24	19	41			
Saint-Clair	9	40	14	49	31				
Dégagnac	9	51	15	18	46				
Thédirac-Peyrilles	10	2	15	11	59				
Saint-Denis-Catus	10	13	15	22	19	13			
Espère	10	22	15	31	19	24			
Pradines	10	29	15	38					
CAHORS (arrivé)	10	35	15	44	19	35			
CAHORS (départ)	11	44	17	42					
Sept-Ponts	11	54	17	54					
Cieureac	12	8	18	11					
Labbenque	12	16	18	21					
Caussade	12	53	19	1					
MONTAUBAN arr.	13	26	19	40					
TOULOUSE arr.	16	46	20	56					

De Toulouse à Paris par Cahors									
	OMNIB.	EXP.	OMNIB.	EXP.	EXP.	RAPIDE	RAPIDE		
TOULOUSE d.	4	50	8	47	10	26			
MONTAUBAN d.	6	14	10	11	14				
Caussade	6	55	10	41					
Cieureac	7	32	11	23					
Sept-Ponts	7	40	11	32					
CAHORS (arr.)	7	51	11	44					
Pradines (dép.)	8	17	12	42	12	17			
Espère	8	24	12	49					
St-Denis-Catus	8	32	12	58					
Thédirac-Peyrilles	8	46	13	13					
Dégagnac	8	59	13	27					
Saint-Clair	9	10	13	36					
GOURDON (I)	9	19	13	45					
Nozac	9	37	14	3	13				
Lamothe-Fénelon	9	45	14	12					
La Chap.-de-Mar.	10	2	14	29					
CAZOULES	10	8	14	35					
SOUILAC	10	25	14	50	13	25			
Gignac-Cressensac	10	52	15	20					
BRIVE (dép.)	11	20	15	50	14	2			
PARIS (A.) arr.	14	8			23	48			
PARIS (O.) arr.	22	3			8	42			

De Cahors à Libos									
	OMNIB.	EXP.	OMNIB.	EXP.	EXP.	RAPIDE	RAPIDE		
CAHORS	6	22	15	6	18	35			
Pradines	6	29	15	14	18	43			
Mercuès	6	38	15	24	18	52			
Douelle (Arrêt)	6	42	15	28	18	56			
Parnac	6	49	15	38	19	5			
Luzech	6	55	15	45	19	13			
Castelfranc	7	7	15	59	19	25			
Prayssac (Arrêt)	7	11	16	4	19	29			
Puy-l'Évêque	7	20	16	13	19	36			
Duravel	7	27	16	21	19	48			
Sotrac-Touzac	7	35	16	29	19	54			
Fumel	7	46	16	42	20	6			
LIBOS	7	51	16	48	20	11			

De Libos à Cahors									
	OMNIB.	EXP.	OMNIB.	EXP.	EXP.	RAPIDE	RAPIDE		
LIBOS dép.	9	22	14	28	18	14			
Fumel	9	29	14	35	18	22			
Sotrac-Touzac	9	40	14	46	18	33			
Duravel	9	47	14	53	18	40			